Bulletin de Santé du Végétal

Edition Auvergne-Rhône-Alpes

territoire auvergnat

n° 13

Date de publication

9 mai 2017

Grandes cultures

Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

À retenir cette semaine

- **Colza**
  - La situation sanitaire des colzas est actuellement saine, avec peu de symptômes de maladies signalés, et une pression ravageurs très faible, mais à surveiller.
  - En revanche, suite aux températures négatives relevées au cours des semaines précédentes, des dégâts de gel sont signalés localement.

- **Tournesol**
  - Les températures faibles ont ralenti la dynamique de développement des tournesols, et allongé la durée de sensibilité aux ravageurs de début de cycle. Les dégâts signalés restent néanmoins limités.

- **Blé**
  - La moitié des parcelles sont entre dernière feuille étalée et gonflement. Toujours peu de maladies sur les blés.

- **Orge**
  - La pression maladie notamment helminthosporiose et rhynchosporiose touchent 61% des parcelles observées cette semaine dans le réseau.
  - A noter les marquages dus aux amplitudes thermiques et au sec mais aussi les premiers symptômes de gel qui ont été signalés dans 46% des parcelles observées dans le réseau avec des dégâts allant de 1% d'épis gelés à moins de 20%. Une parcelle hors réseau dans la Haute-Loire signale 90% d'épis gelés.
  - Attention les dégâts liés au gel ne peuvent encore pas tous être observés, en particulier ceux liés aux températures négatives sur la méïose.

- **Maïs**
  - Quelques dégâts de limaces, stade peu avancé de la culture.

- **Triticale**
  - Les cultures ont été un peu secouées par les gelées de fin avril mais le triticale a bien résisté dans l'ensemble. Coup d'arrêt de la progression de la rhynchosporiose.

Colza

Réseau 2016-2017

11 parcelles ont fait l'objet d'un suivi cette semaine parmi les 22 parcelles du réseau.

Stades et état des cultures

La majorité des parcelles sont toujours au stade G4. On note également 2 parcelles plus tardives, cultivées en altitude.

F2 → 9% des parcelles (1 parcelle) ;
G2 → 9% des parcelles (1 parcelle) ;
G4 → (floraison en cours)→ 64% des parcelles (7 parcelles).
G4 → (floraison terminée)→ 18% des parcelles (2 parcelle).

Maladies

- **Oïdium**

Période de risque : du stade G1 jusqu'à G4.

Seuil de nuisibilité : il n'existe pas de seuil pour l'oïdium. La présence de symptômes (taches étoilées) constitue un risque pour la plante. Ce risque sera d'autant plus élevé que l'apparition des taches sur tige, feuilles ou siliques, sera précoce.

Observation : 1 parcelle présente 2% de plantes avec symptômes parmi les 11 parcelles observées.

Analyse de risque
Le risque demeure à un niveau très faible.
La surveillance des parcelles doit néanmoins encore se poursuivre.

Ravageurs

- **Charançon des siliques**

Période de risque : du stade G1 marqué par la chute des premiers pétales, au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque : 1 charançon pour deux plantes au cœur de la parcelle. L'observation sur les bordures est un bon indicateur de la pression du ravageur.

Observation : 1 parcelle sur 8 suivies, a permis d'observer l'insecte avec en moyenne 1 charançon pour 10 plantes

Analyse du risque
Le risque lié au charançon des siliques est faible, au regard des observations rapportées cette semaine.

- **Puceron cendré**

Période de risque : de la reprise de la végétation, au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Colonie de pucerons cendrés en manchons (crédit : Terres Inovia)

Seuil indicatif de risque : 2 colonies par m². Une colonie peut désigner un manchon (cf. photo ci-contre) ou bien seulement quelques individus.

Observation : 1 parcelle parmi 10 observées fait état de la présence de 0.1 colonie de pucerons cendrés par m².

Analyse du risque :

La pression de pucerons cendrés est encore très faible, mais la surveillance est toujours nécessaire.

Les Abeilles Butinent, protégeons les

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale abeilles accessible par le lien suivant : http://www.terresinovia.fr/uploads/tx_cetiomlists/Note-nat.abeilles_pollinisateurs.pdf

A RETENIR :

- **Pensez à observer vos cultures avant de traiter !**
- **Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».**
- **Périodes et conditions où la présence des abeilles est la plus propice sur vos cultures:** dès que les températures sont supérieures à 13°C, la journée ensoleillée et peu ventée.
- **Périodes et conditions où les abeilles sont peu présentes dans vos cultures**: si les températures sont fraîches (<13°C), par temps nuageux, pluvieux et par vent fort.

Attention: d'autres pollinisateurs sauvages sont présents sur des plages horaires plus larges au cours de la journée et sous des températures plus fraîches (par exemple, les bourdons). Par ailleurs, les abeilles peuvent être actives du lever du jour au coucher du soleil.

Tournesol

Réseau 2017

5 parcelles ont fait l'objet d'une observation cette semaine parmi les 10 parcelles enregistrées à ce jour dans le réseau.

Stade des tournesols

A2 (émergence des cotylédons) : 1 parcelle ;
B2 (1ère paire de feuilles) : 2 parcelles ;
B4 : 2 paires de feuilles) : 2 parcelles.

Ravageurs

- **Oiseaux**

Période de risque : de la levée jusqu'à l'apparition de la première paire de feuilles.

Observations : 4 parcelles parmi les 5 observées font état d'attaques d'oiseaux de façon faible à modéré, compris entre 1 et 20% de plantes touchées.

Analyse de risque :
Les dégâts ont été observés sur des parcelles qui sont en train de sortir ou déjà sorties de la phase de risque, avec l'émergence de la première paire de feuilles. Il ne devrait donc pas y avoir de nouveaux dégâts sur ces parcelles, sauf en cas de levées hétérogènes.

Une parcelle est encore en pleine phase de risque, au stade cotylédon. Bien qu'il n'y ait pas eu de dégâts signalés, la vigilance est indispensable jusqu'à la sortie de la première paire de feuilles.

- **Limaces**

Période de risque : de la levée jusqu'à 2 paires de feuilles.

Observations : aucun dégât de limace signalé cette semaine.

Analyse de risque :
Les parcelles sont en phase de risque et nécessite une surveillance, malgré l'absence de dégâts dans le réseau cette semaine.

Blé

Réseau (parcelles observées)

Ce bulletin fait état de l'observation de 27 parcelles, 6 dans l'Allier, 11 dans le Puy-de-Dôme, 7 en Haute-Loire et 3 dans le Cantal. Zones concernées par les observations : Sologne et Bocage Bourbonnais, Forterre, Limagne Nord et Sud, Bassins du Puy en Velay, de St Flour et d'Aurillac.

Stades et état des cultures

En zone de plaine, les parcelles sont entre dernière feuille étalée et gonflement, en zone d'altitude ou intermédiaire, les parcelles sont entre 1 nœud et 3 nœuds.

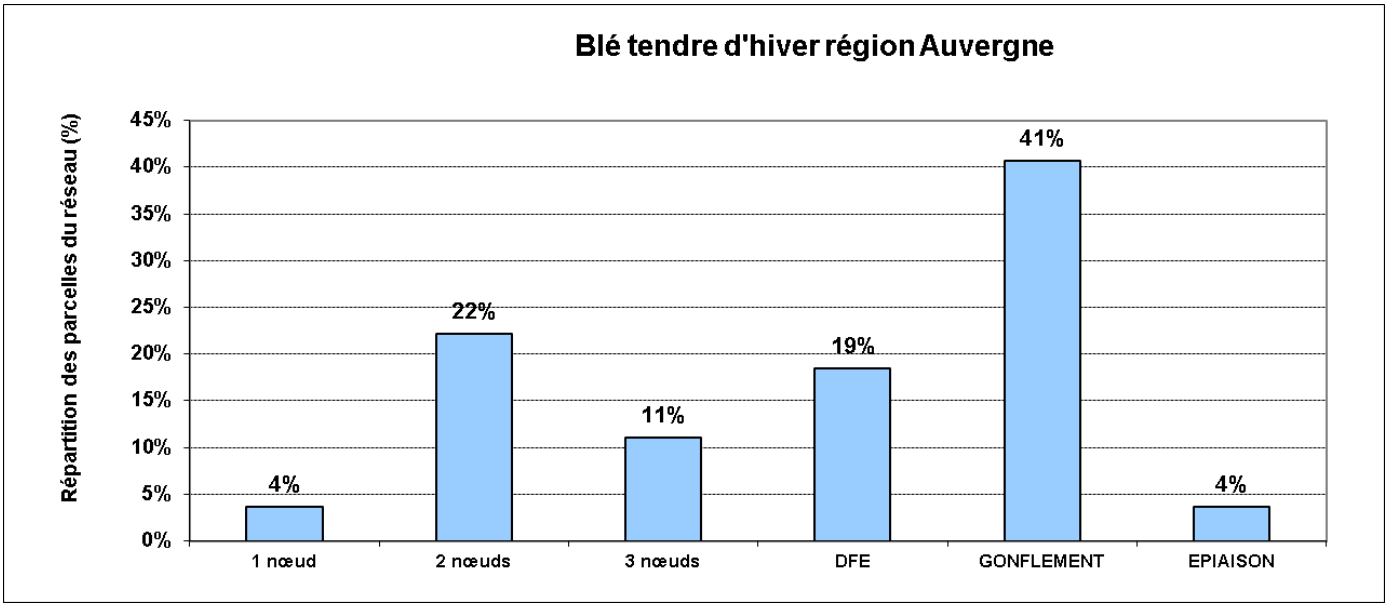

- **Rouille jaune**
  - La rouille jaune ne progresse pas cette semaine. Elle est présente sur une seule parcelle du réseau en Limagne sud et est signalée sur 3 parcelles de Limagne nord hors réseau. Pour l'instant, les variétés qui ont été concernées par des foyers sont : EPHOROS, KALAHARI, SEGOR, MIDAS, TOGANO, LUKULLUS, CEREFORT, TRIGOFORT mais également SY MOISSON malgré sa note de 7 (assez résistant).

  - Rappel du seuil de nuisibilité de la rouille jaune : pour les variétés sensibles (note ≤ 6), il est atteint s'il y a présence de foyers actifs au stade épi 1cm ou présence de pustules au stade 1 nœud. Pour les variétés résistantes (note > 6), il est atteint s'il y a apparition de la maladie après 2 nœuds.

  - Rappelons que la lutte variétale est particulièrement efficace contre cette maladie. Néanmoins, en raison des contournements parfois rapides de résistance, il est nécessaire de consulter tous les ans la mise à jour des échelles et notes de sensibilité variétale. Par exemple, la sensibilité de variété Oregrain a évolué en 2016. Elle est aujourd'hui notée 4 (assez sensible) vis-à-vis de la rouille jaune.

  - Les symptômes, facteurs de risques et méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Rouille jaune» disponible sur http://www.fiches.arvalis-infos.fr/

- **Septoriose**
  - Un bilan de la présence de septoriose a été réalisé sur 26 parcelles. La maladie reste discrète et cantonnée aux étages foliaires inférieurs. Elle n'est présente que sur 8 parcelles avec entre 10 et 20% **des F3 touchées.**

  - La période de sensibilité du blé à la septoriose débute avec l'arrivée de parcelles au stade 2 nœuds. Son développement et sa nuisibilité sont fonction des précipitations jusqu'à la fin de la montaison. Comme le montre le modèle SeptoLIS, le climat sec et ensoleillé du début de la montaison a favorisé un développement rapide des blés et a limité la montée de la septoriose sur les feuilles supérieures.

  - Le seuil de nuisibilité de la septoriose est atteint, pour des variétés sensibles, si plus de 20% des F4 définitives (= 2e feuilles au stade 2 nœuds et 3e feuilles déployées au stade dernière feuille pointante) présentent des symptômes et, pour des variétés peu sensibles, si plus de 50% des F4 définitives présentent des symptômes.

  - Les symptômes, facteurs de risques et méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Septoriose » disponible sur http://www.fiches.arvalis-infos.fr/

- **Autres**
  - Des dégâts significatifs de gel sur les épis sont signalés sur 5 parcelles en Forterre, autour du Puy-en-Velay et dans le bassin d'Aurillac.

Orge

Données du réseau

Treize parcelles sur vingt-trois déclarées ont fait l'objet d'au moins une observation (cinq dans l'Allier, une dans le Cantal, une dans le Puy-de-Dôme et six en Haute-Loire) sur les journées des 9 et 10 mai.

Stades des cultures

De 2 nœuds (Z32) en montagne à début floraison (Z61) en plaine.

Etat végétatif

Bon état végétatif dans l'ensemble, même si les températures négatives ont laissé des traces avec l'apparition de plus en plus d'épis gelés (46% des parcelles observées). Ces gelées (jusqu'à -5°) nous font aussi craindre des accidents sur la méiose qui se réalisent entre dernière feuille pointante et épiaison, stade atteint la semaine dernière notamment sur l'Allier. Il nous faut attendre l'épiaison complète pour pouvoir estimer les dégâts.

Pour les maladies, on note un maintien de la pression de l'helminthosporiose et de la rhynchosporiose qui atteint les F3 voir les F2 définitives pour l'helminthosporiose.

Observations maladies

Maladies du feuillage

- **Rhynchosporiose**

Des symptômes sont notés sur 3 parcelles de l'Allier avec 20 à 30% de F3 touchées et sur 3 parcelles de Haute-Loire avec 10% de F3 touchées.
Les printemps frais et pluvieux sont favorables à son évolution.

Rappel :

		Seuils de risque		
Maladies	Période de sensibilité	Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	
Rhynchosporiose	Z31 à Z49	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	

- **Oïdium**

Les nuits humides et les journées chaudes et sèches sont favorables à son développement on peut donc s'attendre à une stagnation de la maladie.

		Seuils de risque		
Maladies	Période de sensibilité	Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	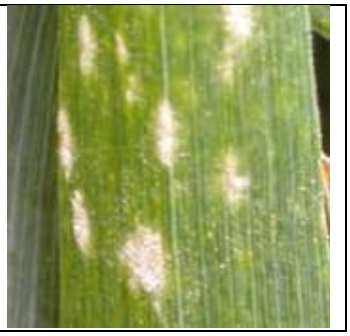
Oïdium	Z30 à Z49	Plus de 20 % de feuilles atteintes	Plus de 50 % de feuilles atteintes	

Plusieurs parcelles de l'Allier sont touchées par cette maladie avec des attaques allant de 20 à 30% des F3 touchées.

- **Helminthosporiose**

Six parcelles du réseau sont concernées par cette maladie avec
- 3 parcelles dans l'Allier avec 10 à 50% des F3 touchées et 10% des F2.
- 2 parcelles en Haute-Loire avec 20 % des F3 et 10 à 20 % des F2 touchées
- 1 parcelle dans le Cantal avec 10% des F3 et 10 % des F2 touchées.

Rien n'a été signalé dans le Puy-de-Dôme
Cette maladie est favorisée par les variations brutales d'humidité et le vent.

Rappel :

		Seuils de risque		
Maladies	Période de sensibilité	Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	
Helminthosporiose	Z31 à Z51	Plus de 10 % de feuilles atteintes	Plus de 25 % de feuilles atteintes	

Toutes les parcelles sont aux stades le plus sensible pour l'ensemble des maladies.

Dans la plupart des situations, des parcelles ont largement dépassé les seuils de risque. Pour les parcelles n'atteignant pas les seuils cités ci-dessus et arrivant à 3 nœuds, le risque sera fort dès le stade Dernière Feuille Etalée.

Le retour des pluies a accéléré la progression de l'ensemble des maladies, renforcer donc vos observations.

Observations ravageurs

Quelques traces de présence de criocères signalées dans 4 parcelles du réseau.

Maïs

Réseau maïs 2016

Ce bulletin fait état des observations réalisées en ce début de semaine sur 8 des 14 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne (4 dans l'Allier, et 4 dans le Puy-de-Dôme).

Stade et état des cultures

Les stades vont de levée à 4 feuilles, pour des semis du 7 au 15 avril.

De nombreuses parcelles de la région sont touchées par des symptômes de gel. Cette semaine, 3 parcelles du réseau sont signalées avec des symptômes sur les premières feuilles sorties. Les feuilles des plantes touchées se colorent en brun puis se décolorent et deviennent translucides.
Avant 6 feuilles, les dégâts de gel touchent les premières feuilles sorties qui peuvent être détruites, mais l'apex est protégé : il est encore dans le sol. La plante peut récupérer et initier de nouvelles feuilles. La météo annoncée pour les prochains jours devrait permettre aux maïs de reprendre leur développement.

Parasitisme

- **Limaces**

Identification : les feuilles sont dévorées, seules les nervures (photo1) ne sont pas attaquées. Quelques fois les maïs de 2-3 feuilles peuvent être coupés à la base de la tige.

Photo 1

Observations : 2 parcelles du réseau sont concernées par des dégâts de limaces.
1 parcelle de l'Allier a des dégâts mineurs et 1 parcelle du Puy-de-Dôme est notée avec plus de 20% des pieds touchés.
6 parcelles sont indemnes.

Seuil indicatif de risque : la perte de pieds peut nécessiter un re-semis dans les cas les plus graves. Surveiller les parcelles suite à de fortes pluies, ou les parcelles les plus humides, ou à historique de dégâts, débris végétaux en surface, non travail du sol...

Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible de la levée au stade 5-6 feuilles.

Analyse indicative du risque : Les ¾ des parcelles observées cette semaine ne présentent pas de dégâts. Cependant, les sols humides et les précipitations annoncées pour la fin de semaine incitent à rester vigilant.

- **Dégâts d'oiseaux**

Identification : avant la levée, les oiseaux déterrent la semence et la consomme, après la levée la plantule est arrachée, puis la graine consommée. Les dégâts d'oiseaux laissent sur la ligne des trous caractéristiques (photo 2).

Photo 2

Observations : La moitié des parcelles observées cette semaine sont concernées par des attaques d'oiseaux, elles présentent des traces de présence (1% des pieds touchés)

Seuil indicatif de risque : une perte de pieds importante peut conduire à un nouveau semis.

Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible du semis au stade 8 feuilles.

Analyse indicative du risque : présence de dégâts faibles signalés dans le réseau.

- **Taupins**

Identification : la présence de taupin est caractérisée par plusieurs symptômes :

- Attaque sur graines, conduisant à des problèmes de levée
- Dessèchement ou flétrissement des plantules (2-3 feuilles) en cas d'attaque précoce
- Disparition des plantes dès 2-3 feuilles, mais plus fréquemment à partir de 4 feuilles jusqu'à 6-8 feuilles, voire plus
- Une perforation, un trou circulaire, de 1 à 2 mm de diamètre au niveau du collet, la présence du parasite, le vers « fil de fer », de couleur jaune confirme le pronostic (photo 3).

Photo 3

Observations : pas de signalement sur les 8 parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque : une perte de pieds importante qui peut conduire à un nouveau semis.

Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible du semis au stade 8-10 feuilles.

Analyse indicative du risque : pas de signalement

- **Vers gris (noctuelle terricole)**

Identification : petits trous, à l'emporte-pièce, sur les premières feuilles de la plantule de maïs. Ces trous sont principalement situés sur le bord du limbe et quelquefois au centre de la feuille et alors répartis de façon symétrique par rapport à la nervure centrale.

Observations : pas de signalement sur les 8 parcelles observées cette semaine.

Seuil indicatif de risque : aucun.

Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible du semis au stade 6-8 feuilles.

Analyse indicative du risque : pas de signalement.

- **Autres ravageurs**

Un signalement d'altise a été effectué cette semaine dans le Puy-de-Dôme. Ce petit coléoptère perfore et décape les plantules de maïs de 2-3 feuilles dont la croissance et le développement sont ralentis par un temps froid. Pas de nuisibilité pour ce ravageur.

Triticale

Données du réseau
Treize parcelles ont été observées cette semaine : une dans l'Allier, sept en Haute-Loire, quatre dans le Cantal, et une dans le Puy-de-Dôme.

Stades des cultures
La majorité des parcelles sont autour des stades 3 nœuds / dernière feuille pointante. Les barbes sortent sur la parcelle la plus avancée du réseau d'observation.

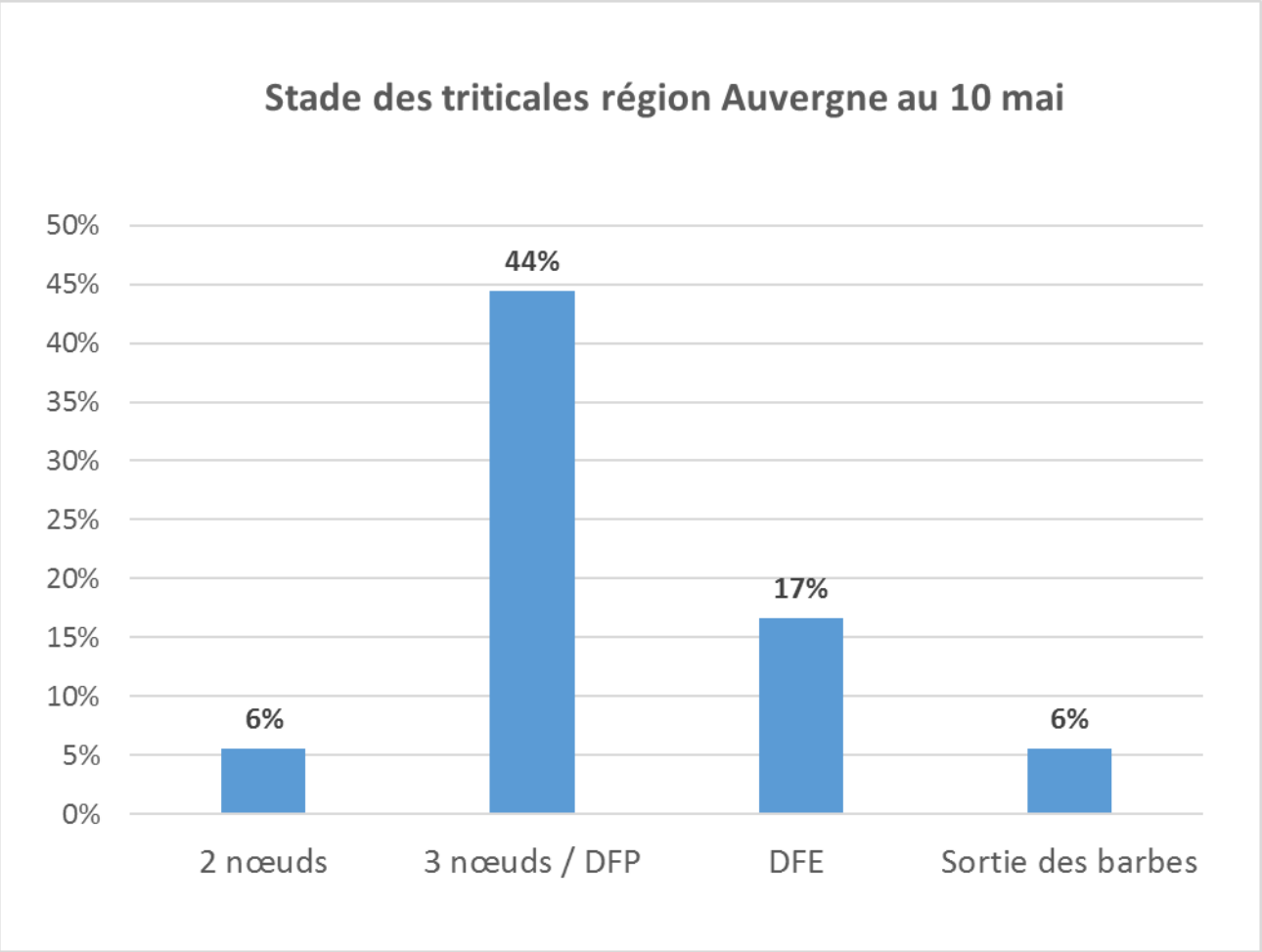

Etat végétatif
Les cultures ont été marquées par le gel, le bout des feuilles est desséché. Quatre parcelles du réseau présentent des symptômes de gel de l'épi sans gravité sauf une où 10-15% des épis sont touchés.

Observations maladies
Les cultures sont saines dans l'ensemble. Mis à part la rhynchosporiose, les autres maladies du triticale comme la rouille jaune et la septoriose ont très discrètes. Attention, les pluies orageuses prévues en fin de semaine et le retour de températures plus clémentes pourraient être favorables au développement des maladies foliaires.

- **Rhynchosporiose**

La rhynchosporiose n'a pas progressé depuis la semaine dernière. Les taches sont cantonnées sur les feuilles basses dans la plupart des situations. Trois parcelles sont touchées parmi les 11 parcelles observées dont 1 parcelle avec 10% des F2 du moment touchées.

ARVALIS – Institut du végétal a établi un seuil de nuisibilité indicatif à partir du stade 1 nœud

Taches de rhynchosporiose

- Variétés sensibles : plus de 20% des F4 définitives touchées
- Variétés tolérantes : plus de 50% des F4 définitives présentent des symptômes

A partir du stade dernière feuille étalée, les observations se font sur les F3 définitives avec le seuil de 20% pour les variétés sensibles et 50% pour les variétés tolérantes.

A ce jour, une parcelle du réseau d'observation a atteint le seuil de nuisibilité à Sauvessanges dans le massif du Forez à proximité de Craponne-sur-Arzon. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint sur les autres parcelles du réseau. Mais soyez vigilant, le temps frais et pluvieux actuel est favorable au développement de la maladie.

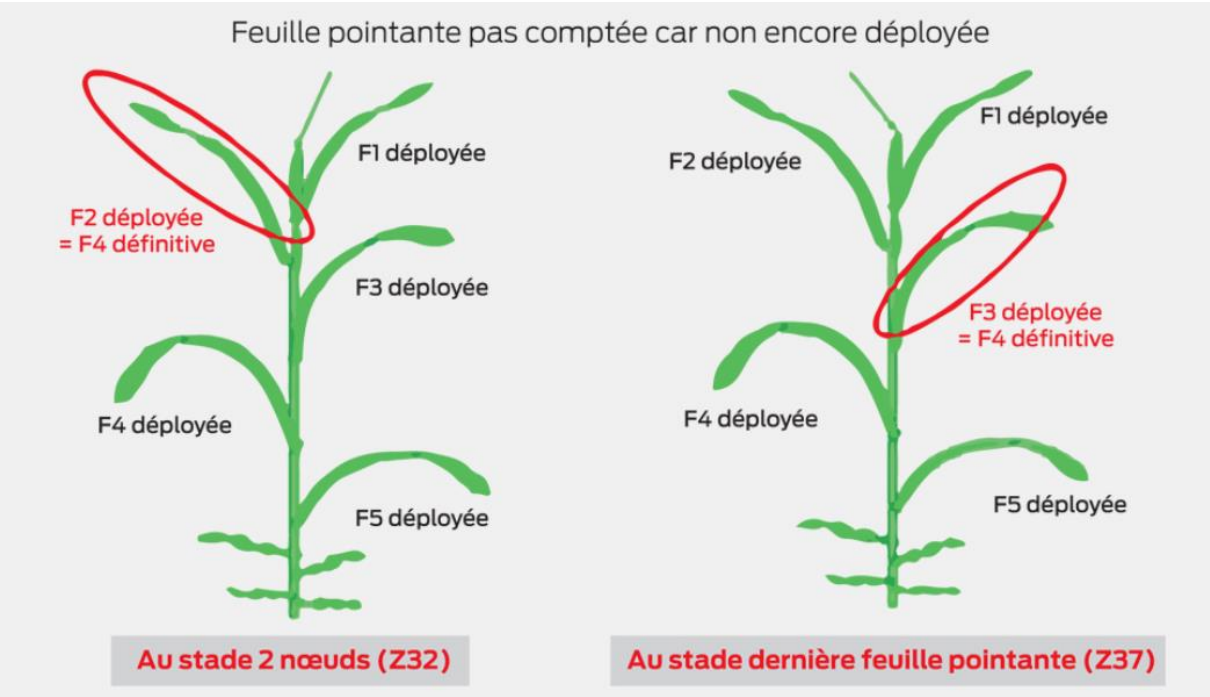

- **Rouille jaune**

Toujours pas de signalement d'attaque de rouille jaune sur triticale.

- **Septoriose**

La septoriose est très discrète jusqu'à présent. Elle n'a été observée que dans une parcelle du réseau d'observation sur Kéréon.

- **Oïdium**

Les pluies abondantes de ces derniers jours ont lavé le feuillage des cultures. Aucune pustule d'oïdium n'est signalée aujourd'hui.

Observations ravageurs

Quelques attaques de criocères sont signalées sans gravité. Cet insecte ne présente pas de danger pour la culture.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 12

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoces agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.